



OBJECTIFS

Accompagner un.e candidat.e dans la poursuite de son projet/parcours de VAE après avoir fait un premier passage devant le jury en ayant obtenu une validation partielle ou aucune validation.

PUBLIC

Tout public ayant eu une validation partielle ou aucune validation devant le jury

Pré requis : Candidat.e.s ayant une validation partielle ou aucune validation

Vérifier les exigences du certificateur : frais, formations obligatoires

Être titulaire de la notification de décision et de préconisation du jury

Délai d'accès : un premier RDV est proposé dans les 20 jours

DUREE :

Le calendrier est défini en fonction des besoins du candidat, des dates définies par les certificateurs et de la certification choisie.

De 5h à 10h - Entre 2 et 6 mois

TARIFS :

Selon le nombre d'heures défini avec le candidat (350 à 700 euros)

700 euros (10 heures)

Eligible au CPF (code 200) et **France VAE**

Des solutions de financement existent
Nous consulter

LIEU DE LA FORMATION :

MIFE Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Immeuble Le Quartz
40, Rue Mainssieux – CS 80363
38516 VOIRON cedex

OU

Maison de l'Economie
7 rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin

CONTACT

Secrétariat Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

Adresse : 40, Rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 VOIRON cedex

MODALITÉS D'ACCÈS INSCRIPTION

Tel/mail : 04 76 93 17 18
maison.emploi@paysvoironnais.com

ACCESSIBILITÉ :

Les besoins des personnes en situation de handicap sont identifiés et pris en compte.

Accessible à toute personne en situation de handicap - Bus et Gare SNCF à proximité – Parkings payants – Places de stationnement adaptées

CONTENU

Bilan du passage devant le jury : auto-évaluation du/de la candidat.e : ressentis, points forts, axes d'amélioration...)

Analyse de la décision et des préconisations du jury : modules de compétences validés, analyse du Livret 2 et de la prestation orale

Co-construction du plan d'action

Repérage et organisation des démarches nécessaires pour la suite du projet (accompagnement dans la mise en place du plan d'action) : formation, expériences complémentaires ou mise en situation, ressources documentaires, etc.

Recherche de financement

Lien avec les autres intervenants sur le parcours VAE du/de la candidat.e

Accompagnement à l'amélioration du Livret 2

Préparation au jury

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La personne est actrice de son parcours, et créatrice de son devenir professionnel, elle va mobiliser au fil de ses expériences, différents apprentissages et acquérir de nouvelles compétences

Le /la candidat.e est accompagné.e par un conseiller/référent unique, expert en VAE qui établit avec la personne et à partir du diagnostic partagé la feuille de route

Pédagogie active et participative

Entretiens individuels en présentiel et/ou à distance

La prestation est adaptée à la situation et aux besoins des personnes

ÉVALUATION

Tout au long du parcours en fonction des objectifs définis lors des entretiens :

Vérification de la complétude du livret 2 et de son dépôt et/ou des réalisations d'actions lors de la mise en place du plan d'action

Prise en compte des retours du jury et des résultats finaux de validation

Enquête de satisfaction